

AVIS N° 44/23

| | |
|------------------|---|
| SEANCE DU | 26/09/2023 |
| INTITULE | PORTANT AMENAGEMENT DU CALENDRIER DES SEANCES DE NEGOCIATION |
| MARCHE | MARCHE PRINCIPAL/PME |

Article1 :

La SGBV informe l'ensemble des Intermédiaires en Opérations de Bourse que, conformément à l'article 2, alinéa b de la décision 02/98 modifiée et complétée relative aux règles de gestion des séances de négociation, la séance du jeudi 28 septembre 2023, qui coïncide avec un jour férié, sera annulé. Le calendrier habituel des séances reprendra le dimanche 01 octobre 2023.